



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

À une séance ordinaire du CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-LEBEL, tenue le lundi 8 septembre 2014 à 20h et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Normand Morin,

Et les conseillers suivants :
Monsieur Jean-Claude Cassista
Madame Cécile R. Gagnon
Monsieur Dany Lafontaine
Madame Lise Arsenault
Monsieur Jean-Denis Vachon
Monsieur Jacques Ferland

Formant quorum sous la présidence du maire

Madame Nadia Allard, directrice générale est également présente.

Son honneur le maire fait l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à laquelle le quorum est constaté. Le conseil tient une minute de silence, suite au décès de Monsieur Gervais Boucher, ancien directeur général.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre
3. Mot du maire
4. Adoption du procès-verbal du 25 août 2014
5. Dépôt de la correspondance d'août 2014
6. Adoption du bordereau de chèques #14-08 et liste des transferts budgétaires
7. Engagement des dépenses et autorisation de paiement
8. Adoption du règlement 457-2014 (Roulottes et campings)
9. Engagement de madame Kathleen Otis comme secrétaire-réceptionniste / Poste de remplacement
10. Engagement de madame Mélanie Arsenault à titre de stagiaire à l'administration
11. Fourniture en eau potable pour les parcs de maisons mobiles Langlois et Murray / 381 m₃/jr
12. Avis de motion 2014-08
13. Affaires nouvelles
14. Fermeture des affaires nouvelles
15. Période de questions
16. Levée de la séance

RÉS : 2014-09-191 LECTURE ET ADOPTION DU JOUR

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour présenté par la directrice générale :

En retirant le point 12 : Avis de motion 2014-08

En ajoutant aux affaires nouvelles :

- a) Dépôt des indicateurs de gestion 2013
- b) Offre de services – diagnostique du puits d'alimentation en eau souterraine / LNA Laforest Nova Aqua

Et en laissant les affaires nouvelles ouvertes.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

MOT DU MAIRE

Le maire, monsieur Normand Morin, présente à la population son mot du mot pour le mois de septembre 2014.

RÉS : 2014-09-192 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 AOÛT 2014

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal du 25 août 2014, tel que déposé par la directrice générale.

RÉS : 2014-09-193 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE D'AOÛT 2014

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de la correspondance du mois d'août 2014 telle que soumise par la directrice générale.

RÉS : 2014-09-194 ADOPTION DU BORDEREAU DE CHÈQUES #14-08 ET LISTE DES TRANSFETS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT QU'un certificat de disponibilité de fonds a été émis par la directrice générale relativement au bordereau de chèques numéro 14-08 totalisant **282 128,77 \$** incluant les déboursés du mois au montant de **125 461,00 \$** et les comptes à payer au montant **156 667,77 \$**;

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jean-Claude Cassista et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt du bordereau de chèques numéro 14-08 du mois d'août 2014.

D'ADOPTER la liste de transferts budgétaires déposée pour le mois d'août.



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

RÉS : 2014-09-195 ENGAGEMENT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Cécile R. Gagnon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à faire l'engagement des dépenses suivantes :

	DESCRIPTION	SOU MIS.	MONTANT
Genenq	Sonde manuelle de lecture de niveau d'eau à la station de pompage		770,33 \$

D'AUTORISER la directrice générale à faire le paiement pour les factures suivantes :

	DESCRIPTION	#FACTURE	MONTANT
Nadia Allard	Frais déplacement août		76,40 \$
Josée Gagnon	Frais déplacement août		70,50 \$
Normand Morin	Frais de repas août/rencontre VBC		20,00 \$
MRC de Manicouagan	Quote part, 4 ^e versement	78718	24 899,50 \$
PME Inter notaires	1 ^{re} facture, dossier Parc Murray	12S05000102/ 3	7 329,98 \$
Érik St-Gelais	Frais déplacement août		112,80 \$
Jean-Denis Vachon	Frais déplacement août		78,02 \$

RÉS : 2014-09-196 ADOPTION DU RÈGLEMENT 457-2014 (ROULOTTES ET CAMPINGS)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire régir et restreindre l'utilisation, le remisage ou l'entreposage de véhicules motorisés tels que remorques (« fifth wheel »), caravanes, roulottes, tentes-roulottes et autres habitations transportables;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire également préciser les modalités d'entreposage extérieur de véhicules de loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire également régir et restreindre l'exercice de l'usage « Terrain de camping »;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil le 9 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion présenté le 9 juin 2014 a été modifié le 16 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté le 16 juin 2014 le premier projet de règlement N^o 457-2014 portant sur les mêmes sujets et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

CONSIDÉRANT QU'une première assemblée publique de consultation a été tenue le 8 juillet 2014 sur le premier projet de règlement N^o 457-2014;

CONSIDÉRANT QU'une seconde assemblée publique de consultation a été tenue le 7 août 2014 sur le premier projet de règlement N^o 457-2014;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de ces assemblées publiques de consultation, le Conseil désire apporter certains changements au projet de règlement N^o 457-2014, de manière à rendre plus permissif le nouvel article 8.2.1.12.

**RÉS : 2014-09-197 ENGAGEMENT DE MADAME KATHLEEN OTIS
COMME SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE / POSTE
DE REMPLACEMENT**

CONSIDÉRANT QUE madame Geneviève Tremblay, secrétaire-réceptionniste et en congé de maladie pour un certain temps;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé, le 27 août 2014, à des entrevues.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ENTÉRINER l'engagement, à compter 28 août 2014, de madame Kathleen Otis à titre de remplaçante au poste de secrétaire-réceptionniste et ce, jusqu'au retour du congé de maladie de madame Geneviève Tremblay.

Les conditions salariales pour ce poste sont la classe 3 de la convention collective présentement en vigueur.

**RÉS : 2014-09-198 ENGAGEMENT DE MADAME MÉLANIE ARSENAULT-
DION**

CONSIDÉRANT la demande de madame Mélanie Arsenault-Dion pour effectuer son stage d'études, non rémunéré, à la Municipalité, au service de l'administration;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité de contribuer à la formation d'étudiants;

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER madame Mélanie Arsenault-Dion, étudiante au Cégep de Baie-Comeau, en stage d'études, au service de l'administration pour une période de quatre-vingt-dix (90) heures. Le stage est non rémunéré et il se déroulera entre le 15 septembre et le 25 octobre 2014.



Procès-verbal du Village de Pointe-Lebel

RÉS : 2014-09-199 FOURNITURE EN EAU POTABLE POUR LES PARCS DE MAISONS MOBILES LANGLOIS ET MURRAY / 381 M₃/JR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel et la Ville de Baie-Comeau signeront, bientôt, une entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et prévoyant la fourniture de services;

CONSIDÉRANT QUE dans l'entente il y a 301 mètres cubes / jour réservés pour les Parcs de maisons mobiles Langlois et Murray et 80 mètres cubes / jour pour le Parc Industriel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis que les 80 mètres cubes / jour, pour le Parc Industriel, devraient plutôt servir pour le futur développement pour maisons mobiles dans les deux parcs.

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE, par cette résolution, le conseil municipal confirme que le 381 mètres cubes / jour serviront pour les Parcs Langlois et Murray ainsi que pour le futur développement pour maisons mobiles dans les deux parcs.

RÉS : 2014-09-200 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTIONS 2013

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Jacques Ferland et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER, pour dépôt, le document concernant les indicateurs de gestion 2013 de la municipalité de Pointe-Lebel.

QU'une copie des indicateurs de gestions soit mise sur le site Internet de la municipalité et qu'un résumé soit inclus dans le journal *Le Clapotis*.

RÉS : 2014-09-201 OFFRE DE SERVICES – DIAGNOSTIQUE PUIITS D'ALIMENTATION EN EAU SOUTERRAINE / LNA LAFOREST NOVA AQUA

IL EST PROPOSÉ

Par la conseillère madame Lise Arsenault et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER l'offre de services, en date du 21 août 2014, de LNA Laforest Nova Aqua pour le diagnostic du puits d'alimentation en eau souterraine de la station de pompage du village et est établi comme suit :

- Phase 1 : Analyse des données, au coût de 805,00 \$, plus taxes
- Phase 2 : Avis technique, au coût de 790,00 \$, plus taxes



Procès-verbal du Village de Pointe-Label

RÉS : 2014-09-202 FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

DE fermer les affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les gens dans la salle à poser leurs questions.

RÉS : 2014-09-203 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont dûment été traités;

IL EST PROPOSÉ

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit et est levée à 21h33 heures.

Normand Morin,
Maire

Nadia Allard,
Directrice générale